

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Un incendie s'est déclaré ce matin vers 10h30 au lieu-dit Rhédoz au Val-de-Travers, dans une maison de deux appartements. L'immeuble a été fortement endommagé et aucun blessé n'est à déplorer.**

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent que le mardi 21 mai 2019 vers 10h30, la centrale neuchâteloise d'urgence était avisée qu'un incendie s'était déclaré dans une maison de deux appartements au lieu-dit Rhédoz au Val-de-Travers.

Le DPS du Val-de-Travers est intervenu, renforcé par les DPS de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, soit 25 hommes au total. L'inspectorat cantonal ainsi que 3 patrouilles de la police neuchâteloise se sont également rendus sur place. Le sinistre a pu être maîtrisé et il n'y a eu de blessé.

Madame Manon Simeoni, Procureure de service a ouvert une instruction pénale afin de déterminer les causes et les circonstances de cet incendie. La police judiciaire et le service forensique sont chargés de l'enquête.

Neuchâtel, le 21 mai 2019.

- Service Information et Communication de la police neuchâteloise – 032/889.90.00.